

Condamné au Burundi, Pierre Buyoya est poussé à la sortie par l'Union Africaine

RFI, 24/11/2020 Condamné par la justice burundaise, Pierre Buyoya démissionne de son poste à l'Union africaine. L'ancien président burundais, Pierre Buyoya, a démissionné de son poste de Haut représentant de l'Union africaine au Mali et au Sahel, selon une information RFI.

Condamné avec 18 proches par contumace à la prison perpétuelle au Burundi pour l'assassinat de son successeur, le premier président hutu démocratiquement élu du pays, Melchior Ndadaye, en 1993, Pierre Buyoya a démissionné pour consacrer tout son temps à sa défense. Ce crime avait plongé le pays dans une terrible guerre civile qui a fait plus de 300 000 morts en une décennie. Du côté de l'Union africaine (UA), «le statu quo était devenu intenable», explique la source RFI. L'ancien président burundais a pris ses responsabilités et a présenté il y a une dizaine de jours sa démission de son poste de Haut représentant de l'UA au Mali et au Sahel. Officiellement, Pierre Buyoya démissionne pour pouvoir se consacrer totalement à sa défense, mais c'est en réalité une décision prise d'un commun accord avec la Commission de l'Union africaine, afin d'éviter de mettre dans l'embarras «un organe qui est avant tout composé de États membres», toujours selon notre source. Un «procès politique» Sa démission a été acceptée avec une grande reconnaissance pour l'excellent travail accompli au nom de l'Union africaine, a réagi un haut responsable au sein de la Commission. L'ancien président burundais est toujours au Mali. Il n'a pas voulu s'exprimer pour le moment mais il prévoit une conférence de presse d'ici quelques jours pour expliquer sa décision. Pierre Buyoya condamné et dénonce ce qu'il qualifie de «procès politique» mené de manière scandaleuse en violation des règles de droits. Il prévoit d'ailleurs de quitter très rapidement le Mali où il était en poste depuis huit ans, pour aller s'établir dans un autre pays du continent africain où il va se battre pour sa «réhabilitation».